



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Bretagne

Service Prévention des Pollutions et des Risques
Division Risques Naturels, Hydrauliques et Sous-Sol
Unité Sous-Sol

Affaire suivie par : Etienne DUCROS
Tél. : 02 99 33 43 50 – Fax : 02 99 33 43 52
etienne.ducros@developpement-durable.gouv.fr
SPPR n° 99

Rennes, le 14 FEV. 2012

Note de synthèse

Résultats de l'enquête sur l'activité des carrières en Bretagne pour l'année 2010

1 – BUT ET PRINCIPES

La présente note de synthèse a pour objet de présenter une synthèse des résultats acquis à l'issue de l'enquête diligentée au premier semestre 2011 et relative à l'activité en 2010 des carrières autorisées en Bretagne.

Les résultats de cette enquête fournissent des informations contribuant à mieux apprécier le fonctionnement de ces installations industrielles à la fois au titre de la protection de l'environnement et de la prévention des risques professionnels. Ils mettent, entre autre, en évidence des situations irrégulières (ex : productions supérieures à celles autorisées par arrêté préfectoral).

Cette enquête, préparée par la division RNHSS (Risques Naturels, Hydrauliques et Sous-Sol), est engagée annuellement dans chaque département par l'UT (Unité Territoriale) en charge des carrières auprès des exploitants de carrières autorisées. Au retour de l'ensemble des formulaires renseignés, chaque UT transmet ces documents à la division et cette dernière en établit une synthèse régionale mettant en avant les paramètres significatifs issus de cette enquête.

2 – RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

L'enquête a été lancée sur une base de **276 carrières autorisées**. Parmi ces 276 carrières autorisées, 244 ont été effectivement interrogées par les UT (qui n'ont retenu que les sites connus d'elles comme étant en activité réelle, continue ou intermittente).

Horaires d'ouverture : 9h-12h / 14h-17h (sauf vendredi 16h)
Tél. : 33 (0)2 99 33 45 55 – fax : 33 (0)2 99 33 45 16
L'Armorique - 10, rue Maurice Fabre - CS 96515
35065 Rennes cedex

RECAPITULATIF DE L'ENQUÊTE 2010

dépt.	carrières autorisées	carrières consultées	réponses	taux de réponse
22	74	67	67	100%
29	77	65	63	96,9%
35	63	51	51	100%
56	62	61	60	98,3%
totaux	276	244	241	98,7%

32 sites inactifs n'ont, par conséquent, pas été interrogés.

Sur les 244 carrières interrogées, les exploitants de 241 sites ont répondu.

Ceci a permis d'obtenir un taux de retour d'enquête de près de 99%, et donc comme les cinq années précédentes, une excellente vision du parc régional des carrières pour l'année 2010.

Production de matériaux

Les tableaux suivants synthétisent les résultats de l'enquête production pour l'année 2010 :

PRODUCTION ET DESTINATION DES MATERIAUX

Dept.	Production totale		Viabilité				Béton				Industrie		Ornemental		Matériaux restant sur site			
			Total viabilité		Routes		Remblais		Prêt à l'emploi								Préfabriqué	
	kilo tonnes	%	kilo tonnes	%	kilo tonnes	%	kilo tonnes	%	kilo tonnes	%	kilo tonnes	%	kilo tonnes	%	kilo tonnes	%		
22	7 802	28,3%	4 513	24,1%	2 804	26,8%	1 709	20,8%	1 680	35,8%	115	11,4%	307	36,1%	46	31,3%	1 141	54,4%
29	6 394	23,2%	4 714	25,2%	2 392	22,9%	2 322	28,0%	758	16,1%	511	50,8%	115	13,5%	6	4,1%	290	13,8%
35	8 104	29,4%	5 806	31,0%	2 805	26,8%	3 001	36,2%	1 443	30,8%	252	25,0%	356	41,8%	59	40,1%	188	9,0%
56	5 261	19,1%	3 708	19,8%	2 449	23,4%	1 259	15,2%	837	17,7%	128	12,7%	72	8,5%	36	24,5%	480	22,9%
Totaux	27 561	100%	18 741	68,0%	10 450	37,9%	8 291	30,1%	4 718	17,1%	1 006	3,7%	850	3,1%	147	0,5%	2 099	7,6%

La quantité de matériaux produits en 2010 s'élève donc à environ 27,5 millions de tonnes, quantité en baisse d'environ 4% par rapport à 2009 (28,6 millions de tonnes).

58% de la production est opérée dans les départements des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, taux en très légère baisse par rapport à 2008 (60%) et 2009 (59%).

PRODUCTION DE MATÉRIAUX CONCASSÉS, DE SABLES ET GRAVIERS NATURELS

Dept.	Production totale		Matériaux concassés		Sable et graviers naturels (pliocène et alluvionnaire)	
	kilo tonnes	%	kilo tonnes	%	kilo tonnes	%
22	7 802	28,2%	1 335	40,3%	0	0,0%
29	6 394	23,2%	622	18,8%	255	14,7%
35	8 104	29,4%	667	20,1%	866	49,9%
56	5 261	19,1%	691	20,8%	616	35,5%
Totaux	27 561	100%	3 315	12%	1 737	6%

- La production de sable représente 18% du tonnage régional extrait (tous matériaux confondus) ; une partie provient des sables et graviers naturels (6%), l'autre partie étant obtenue mécaniquement par concassage (12%).

Comme les deux années précédentes, le département des Côtes d'Armor se distingue au plan de l'utilisation de sables concassés, alors que les trois autres départements ont encore recours aux sables naturels mais ces quantités sont en nette diminution par rapport à l'année dernière, notamment pour l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan :

- Finistère : 262 kt en 2009 255 kt en 2010
- Ille-et-Vilaine : 1002 kt en 2009 866 kt en 2010
- Morbihan : 912 kt en 2009 616 kt en 2010

La production globale de sables et graviers (concassés et naturels) est en baisse d'environ 9% par rapport à 2009 (2009 : 5543 kt, 2010 : 5052 kt). Cette baisse, entre ces deux années, est à la fois due à la baisse de la production totale de matériaux (2009 : 28 594 kt, 2010 : 27 561 kt) et à la baisse de la part des sables et graviers par rapport à la production totale (2009 : 19%, 2010 : 18%).

Sites en surproduction

Cette enquête a révélé 4 sites se trouvant en état de surproduction par rapport à la quantité maximale d'extraction autorisée par leur arrêté préfectoral.

Les taux de surproduction s'échelonnent de +2% à +13%.

2 sites « récidivistes » présentent une surproduction consécutive sur au moins les 2 années précédentes.

SITES EN SURPRODUCTION

dépt.	sites en surproduction	sites avec surproduction > 10%	sites récidivistes
22	1	0	1
29	1	1	1
35	0	0	0
56	2	0	0
totaux	4	1	2

Toutefois, le nombre de sites en surproduction est en baisse par rapport à l'année antérieure (11 sites en 2009).

Situation des exploitations

A - Exploitants non interrogés dans le cadre de l'enquête production 2010

Comme indiqué en page 2, **32 exploitants** n'ont pas été interrogés pour l'année 2010, ces sites étant connus pour leur non activité :

- 10 sites avec une procédure en cours (1 ouverture et 9 fermetures),
- 22 sites pour lesquels une procédure de fermeture doit être initiée ou poursuivie.

B - Exploitants interrogés n'ayant pas répondu à l'enquête 2010

3 exploitants n'ont pas répondu à l'enquête 2010 :

- 1 site pour lequel l'administration est en attente d'un dossier de cessation d'activité, ce site est donc à fermer
- 2 sites ayant déclaré une production en 2009.

C - Exploitants interrogés n'ayant déclaré aucune activité en 2010

Suite à l'enquête **19 exploitants** n'ont déclaré aucune activité en 2010 :

- 3 sites avec une procédure en cours (1 renouvellement et 2 fermetures),
- 13 sites ayant déclaré une production en 2009,
- 3 sites à fermer (échéance de l'autorisation d'exploiter arrivant à terme avant 2012).

D - Exploitants interrogés n'ayant déclaré aucune activité en 2010 et déjà inactifs en 2009

De même, **16 exploitants** n'ont déclaré aucune activité en 2010, mais ces derniers étaient déjà inactifs en 2009 :

- 6 sites avec une procédure en cours (2 renouvellements et 4 fermetures),
- 10 sites à fermer (inactivité supérieure à 2 ans, en attente de dépôt de dossier de cessation d'activité...).

E - Exploitants interrogés en situation normale d'activité

Enfin, **206 exploitants** ont déclaré une activité pour l'année 2010.

Prévention des risques professionnels

Toutes les carrières de Bretagne sont rattachées à un Organisme Extérieur de Prévention (OEP).

L'enquête révèle pour 2010, **35 accidents** avec des durées d'arrêt de travail supérieures à 3 jours, **dont 1 mortel** ; en dehors de ce dernier, le nombre de tels accidents est en baisse par rapport aux années précédentes (2009 : 42 accidents, 2008 : 43 accidents).

Ce nombre d'accidents se décompose ainsi :

- 1 accident mortel (même situation en 2009),
- 4 accidents avec des durées d'arrêt supérieures à 56 jours (6 en 2009),
- 30 accidents avec des durées d'arrêt inférieures à 56 jours (35 en 2009)

RÉCAPITULATIF DES ACCIDENTS PAR DÉPARTEMENT

département	accident mortel	accident grave arrêt > 56j	cumul des jours d'arrêt accidents graves	accident non grave 56j > arrêt > 3j	cumul des jours d'arrêt accidents non graves
22	-	-	-	7	85
29	-	-	-	7	467 ¹
35	1	2	294	15	278
56	-	1	61	2	29
TOTAL	1	3	355	31	859

On peut noter le faible nombre d'accidents survenus dans le Morbihan, ainsi que leurs gravités relatives, appréciées au travers du nombre des jours d'arrêt ; dans les trois autres départements, hormis l'accident mortel en Ile-et-Vilaine, ces paramètres sont en baisse par rapport à ceux de l'année précédente.

En concaténant les années 2005 à 2010, 14 carrières se distinguent par une récurrence plus ou moins prononcée des accidents du travail ayant entraîné un arrêt de plus de 3 jours (cf ci-après).

Cette liste se compose des 12 sites recensés lors de l'enquête activité 2009, à laquelle ont été rajoutés les sites ayant subi au moins un accident grave lors de l'année 2010.

RÉCAPITULATIF DE LA RÉCURRENCE DES ACCIDENTS ENTRE 2005 ET 2010

dépt.	site sans accident en 2009 et 2010	sites sans accident en 2010	sites avec accident(s) en 2010	sites avec un seul accident grave en 2010	totaux
22		2			2
29	1	2	1		4
35		1	4	1	6
56			1	1	2
totaux	1	5	6	2	14

1 un accident avec une durée d'arrêt globale de 345 jours (entorse) a été considéré par l'unité Sous-sol de la DREAL comme non grave

3 – SITES "ILLICITES"

En parallèle à cette enquête, il convient de ne pas oublier l'existence de 20 sites en situation irrégulière, dits "illicites" dont 10 sites nouveaux apparus en 2010 et 2011. Il s'agit, pour la plupart, de petites exploitations d'extraction de matériaux (zones d'emprunt,...) opérées par de petites entreprises de TP – voire des exploitants de carrières – ou des agriculteurs.

SITES "ILLICITES"

dépt.	sites dont le récolement a été réalisé en 2010 ou 2011	sites avec action à poursuivre	sites nouveaux (2010 ou 2011)	totaux
22		1	1	2
29	2	1		1
35		6	3	9
56		2	6	8
totaux	2	10	10	20

Ces sites, en situation irrégulière, font l'objet d'une procédure administrative adaptée selon le contexte de chacune des situations et; le cas échéant, de sanctions pénales comme prévu par la réglementation.

4 – CONCLUSIONS

Au vu du bilan de cette enquête, il ressort :

- 36 sites inactifs dont la procédure de fermeture doit être initiée ou poursuivie (cf "Situations des exploitations", page 4), dont :

- 22 sites non interrogés pour 2010 car sans activité reconnue (SA),
- 1 site n'ayant pas répondu à l'enquête 2010 (SB),
- 3 sites sans activité en 2010 (SC),
- 10 sites sans activité en 2009 et 2010 (SD).

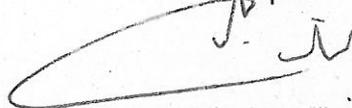
- 4 sites en surproduction dont 2 sites « récidivistes »,

- 15 sites n'ayant pas répondu à l'enquête (2) ou ayant déclaré aucune extraction en 2010 (13). Ces sites étaient actifs en 2009.

- 3 sites où des accidents graves ont conduit à une durée d'incapacité de travail supérieure à 56 jours pour leurs victimes, dont :

- 1 site avec 1 accident mortel et 1 accident grave,
- 2 sites avec 1 accident grave.

Le chef du service Prévention des pollutions et
des risques



Jean-Pierre Gaillard

Copie à : USS
chronos